

# **COLLOQUE INTERNATIONAL**

## **« RISQUES EN AFRIQUE »**

### **Colloque final organisé par le Programme pluridisciplinaire (2007-2010) de la MSHA**

Direction Simon POMEL [pomels@free.fr](mailto:pomels@free.fr)

**MSHA les 14 et 15 OCTOBRE 2010**

#### **Présentation du Colloque**

Ce Colloque sur les Risques en Afrique représente la manifestation terminale du Programme pluridisciplinaire (2007-2010) de la MSHA. Il est centré sur une réflexion pluri-trans- et interdisciplinaire autour de la thématique du risque, avec la spécificité des risques en Afrique dans un contexte de réseau.

Il privilégie une approche épistémologique et une définition des risques, à distinguer des aléas, occurrences, vulnérabilité, dangers et catastrophes. Il insiste sur le fonctionnement des risques : avec les phénomènes d'hystérésis, renforcement, résilience et seuils. Il vise à établir un référentiel d'évaluation multi-risques, en particulier pour l'évaluation et la cartographie multiscalaire des risques et insiste sur les modèles, les normes et les seuils.

Ce Colloque vise aussi à définir les indicateurs et les marqueurs des risques et à préciser les pratiques des risques. Certaines thématiques seront privilégiées : les risques et les Représentation des risques en Afrique, les risques Pouvoirs et Violence, les risques Ressources, Environnement et Santé, les risques Pauvreté et Précarité, les risques et le legs colonial, les risques et la Transgression dans un contexte de Mondialisation ...

Le Colloque sera organisé en quatre ateliers qui représentent aussi les groupes qui ont fonctionné durant le Programme. Ces ateliers permettront de préciser les réflexions et d'organiser les différentes communications du colloque. Ils seront introduits par les communications des personnalités invitées et animés par les responsables des groupes de travail.

## **Atelier 1 : Les Représentations des risques en Afrique**

**Animé par**

**Annie BART** [abart@u-bordeaux3.fr](mailto:abart@u-bordeaux3.fr)

**et Etienne DAMONE** [etiennedamome@gmail.com](mailto:etiennedamome@gmail.com)

### **PERSONNALITÉS INVITÉES :**

**\* Eugénie AW, directrice du CESTI (Ecole de Journalisme de l'Université Cheikh Anta Diop) de Dakar**

**\* Marie-Soleil FRÈRE, chercheur qualifié du FNRS, Université Libre de Bruxelles (ULB)**

Il s'agit d'abord d'étudier comment les risques avérés ou potentiels sont présents – ou non – dans les médias et/ou dans l' « espace public », au sens habermassien du terme, mais avec ses pendants africains comme peuvent l'être les nouvelles sociabilités ou les nouveaux lieux de « palabre » (chats, blogs, forums de discussions en ligne, réseaux sociaux ou dans des lieux publics comme le Plateau d'Abidjan).

Plusieurs domaines peuvent être envisagés : celui de la vie publique, avec ses tensions et ses régulations institutionnelles ou spontanées. À titre d'exemple, on peut citer l'invasion du religieux dans la vie publique (quid de la laïcité affirmée par de nombreuses constitutions africaines ?) avec une certaine confusion des genres... La multiplication des exorcismes et des rites de guérison dans de nombreuses "nouvelles églises" invite à actualiser certaines données. Le traitement de ces manifestations dans des vecteurs de grande audience comme la radio - voire la télévision - décuple leurs effets dans des milieux qui ne sont pas toujours préparés, même par une éventuelle scolarisation, à la réception des médias.

Les échos donnés de ce qui est présenté comme un « risque » dans l'actualité, par la presse, peuvent très vite déstabiliser un État : le fonctionnement des médias fait que le suivi qui en est donné n'annihile pas l'effet néfaste provoqué par un article ou une dépêche cf. les répercussions des conflits qui entachent tout un sous continent comme au Kivu ou dans la Corne de l'Afrique avec la piraterie maritime. D'où l'impression de certains qu'on ne parle de l'Afrique que pour le folklore ou que quand il y a des problèmes et même de graves difficultés : sida, guerres, putschs, famines, etc. Et pourtant l'Afrique fournit une mine de thèmes racoleurs ou positifs. Mais le journaliste est un médiateur entre des faits et des récepteurs, par l'intermédiaire d'un média. Et le média est contraignant. La vision que les médias donnent de l'Afrique, comme du monde, n'est ni transparente ni immédiate : elle est médiatisée, reconstruite à travers des codes, des langages, des rhétoriques. D'où le rôle des médias dans la représentation que l'on a des questions africaines :

- poids des agences de presse internationales vs faiblesse de la PANA ;

- poids des médias internationaux du Nord vs peu de diffusion des médias nationaux : préjugés, a priori occidentaux vs presse locale davantage versée dans la communication (connivence) que dans l'information (cas du Sénégal ? du Kenya ? : destinations privilégiées des Européens ou des Américains) ; poids de la censure (ou de l'autocensure), des intégriismes. Serge Théophile Balima répondait ainsi à la question « Qu'est-ce que vous

retenez du Forum médias et développement qui s'est tenu à Ouagadougou du 11 au 13 septembre 2008 ? » : « il y a des déficits majeurs parce qu'il y a comme une récupération systématique des médias par rapport au pouvoir établi. Ce qui constitue un problème car si la presse n'observe pas une certaine distanciation vis-à-vis du pouvoir, évidemment, il ne peut pas y avoir de gouvernance qualitative. Je fais allusion à tous les pouvoirs d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient, économiques, financiers, politico-religieux (*Sidwaya*, 6 novembre 2008).

En tout état de cause, on est rarement satisfait de l'information donnée ou reçue. Faut-il laisser proliférer les publi-reportages aseptisés, commandés et version contemporaine d'une propagande largement utilisée au temps de la colonisation puis des indépendances ? C'est une autre forme d'information ou de désinformation. La vitalité de certaines ONG qui détiennent un véritable monopole de l'information dans certaines zones de conflit comme la RDC a été mise en cause justement dans le n° 3000 de *Marchés Tropicaux*. « L'information humanitaire a démontré qu'elle portait en elle-même les germes de sa propre impuissance. Une crise chasse l'autre, rendant toutes les crises dérisoires... Le choix des crises et le succès de l'opération – le tam-tam médiatique, l'emballlement caritatif, le débarquement militaro-humanitaire – ne répondent à aucun critère *humanitaire* cohérent. La géopolitique et les calculs politiques, mais aussi le sentiment de proximité dominant » écrit Jean-Paul Marthoz (*Et maintenant, le monde en bref. Les médias et le nouveau désordre mondial*, GRIP, Editions Complexe, Bruxelles, 2006, p. 199, Voir aussi *les médias et l'humanitaire*, CFPJ Éditions, 1996).

Mots clefs : *débat public/dérapages, qualification/détermination des risques, parades/remèdes, désintégration/intégration d'une communauté ; effets de foule/flambées de violence, niveaux de représentation, croyances/émotions ; qualification du risque/remèdes/parades ; représentations/confrontations ; propagande/désinformation ; communication de crise ; médiation du risque, confusion des genres.*

## **Atelier 2 : Risques Conditions de vie, Ressources, Environnement, Santé**

**Animé par Françoise DELCROIX** [frandelcroix@gmail.com](mailto:frandelcroix@gmail.com)

**Chrystelle GRENIER-TORRES** [c.grenier.torres@free.fr](mailto:c.grenier.torres@free.fr)

**et Nicolas LEMOIGNE** [colalem@yahoo.fr](mailto:colalem@yahoo.fr)

### **Personnalités invitées (à définir)**

Dans les contextes africains et malgaches actuels, l'environnement et la santé sont étroitement imbriqués et fonctionnent en interaction selon des logiques d'influences aux conséquences génératrices de risques. Ces plate-forme d'observations donnent à voir sur des conditions de vie difficiles tant en contexte rural qu'en contexte urbain (potabilité de l'eau, traitement des déchets, irrigation, infrastructures sanitaires, accès aux soins, alimentation...),

comme sur la gestion des ressources (dégradation des sols, sécheresse, aménagements pétroliers, exploitation forestière, agriculture...) et, en amont, sur des décisions politiques diverses soumises à des modèles allochtones mondialisés.

L'objectif est d'interroger et de pratiquer l'objet d'étude « risque » autour de son fonctionnement, de sa construction, de sa perception à travers des recherches menées et un dialogue entre chercheurs de disciplines différentes, pour faire émerger des définitions transversales à nos champs disciplinaires. Que nous soyons dans une problématique « santé », « environnement », les dynamiques naturelles, sociales, culturelles, économiques, sanitaires peuvent contribuer à construire des situations à risque.

L'étude des pratiques « risque », les modes de gestion et de prévention du risque, les représentations nous permettent de comprendre comment autour d'un risque s'organisent des logiques plurielles pour donner sens, pour gérer, prévenir, pour y réagir. Dans cette perspective, le témoignage et l'échange de différentes études qui rendent compte des processus de représentations, de construction, de prévention du risques, mais aussi des méthodes utilisées pour rendre compte de ce risque quel qu'il soit contribueront à saisir les processus à l'œuvre autour d'un fait social ou naturel « risque ».

Qu'on questionne l'environnement social ou naturel, quelle que soit la discipline mobilisée – les champs de l'anthropologie, de la démographie, de l'économie, de la géographie, de la médecine de la sociologie, etc. – la présentation d'études autour de l'analyse des « risques » contribueront à éclairer cet axe de réflexion.

### **Atelier 3 : Risques Pouvoirs**

**Animé par Céline THIRIOT [c.thiriot@sciencespobordeaux.fr](mailto:c.thiriot@sciencespobordeaux.fr)**

### **PERSONNALITÉS INVITÉES (À DÉFINIR)**

Les Risques pouvoirs, risques liés au(x) pouvoir(s), à leur nature, leur exercice et leur contestation recèlent de multiples réalités politiques. Au-delà de l'actualité de certains pays, (coups d'Etats, élections contestées dans la violence, conflits entre communautés infra nationales, mobilisations armées, etc.) et des représentations qui peuvent confiner aux idées reçues, c'est au travers d'une analyse du politique en Afrique, dans une acception large (pluridisciplinaire) que l'on peut saisir les divers exemples de tensions, crises, ruptures politiques que connaît le continent africain.

Comment comprendre dès lors le *risque politique* ? Le terme est déjà fortement connoté, porteur du sens que certains acteurs ou écoles ont pu lui donner. Or, l'identification et l'évaluation des risques ne peuvent se faire dans l'absolu, il n'y a pas de risque en soi, mais en fonction des différents acteurs et enjeux clairement identifiés. Le risque est une tension/crise/conflit potentiel et non avéré. Evaluer le risque conduit à se placer dans une position prospective, du domaine du non-encore matérialisé et de la probabilité. Il s'agit donc de comprendre toutes les situations potentiellement porteuses de risque de crise qui ne se réalisent pas. Comprendre les mécanismes et facteurs de la crise qui survient, comme de celle

qui ne survient pas. Saisir donc tout autant les mécanismes de régulation, de négociation, d'articulation des intérêts et des enjeux qui se font de manière routinière et pacifique. De fait, le *risque politique*, conjuré ou avéré, peut se situer dans les trois registres classiques :

- du politique (*policy*) : le rapport au politique, les modalités d'inscription des individus dans l'espace public et politique, les dimensions politiques que peuvent prendre des questions sociales, économiques, juridiques, territoriales, environnementales...

- des politiques publiques (*policies*) mises en œuvre, selon des priorités, des modalités et avec des acteurs variables.

- de la politique (*politics*) : politique politicienne, le système politique représentatif, la nature du régime, les modalités de mobilisation et représentation politique, la répartition et contestation du pouvoir.

Cartographier le risque politique en Afrique nécessite de décrypter les agencements des institutions, mais également les agencements des acteurs, ces constructeurs du politique. Cela implique de sortir de grilles d'analyses prédéfinies, normatives. Cela signifie dépasser les constats définitifs tels que des Etats qui seraient faillis ou fragiles, des partis politiques qui seraient impuissants, des sociétés qui seraient ethniquement divisées, des territoires qui seraient non gérés, sortir du « ce qui devrait être » pour comprendre « ce qui est », « ce qui fonctionne » et comment...

L'analyse du Risque pouvoir, du risque politique en Afrique peut se faire au travers de plusieurs axes :

#### **- Outils d'analyses et applications méthodologiques**

Comment peut-on appréhender de manière analytique et comparative le risque politique ? Comment peut-on passer de son identification à son évaluation quantitative ? Les outils existants, par exemple les grilles de risque pays des agences de notation sont ils pertinents au regard des réalités qu'ils doivent englober ? Comment mieux analyser les notions clés derrière cette idée de risque politique, comme la gouvernance, la souveraineté ?

#### **- Territoires du pouvoir et pouvoirs des territoires**

L'Afrique est dans une double dynamique d'urbanisation et de décentralisation. La croissance des villes y cristallise une part de plus en plus importante des populations. L'administration de ces villes est un enjeu essentiel du politique. Depuis les années 90, la plupart des pays d'Afrique sont engagés dans des processus de décentralisation qui doivent permettre un réaménagement territorial du pouvoir, dont il faut évaluer la réalité. Quels sont les risques liés la gestion des collectivités et du foncier ? De même, les conflits sur le continent africain ces 20 dernières années, comme les modalités du post-conflit posent la question du contrôle territorial, de la souveraineté et des arbitrages politiques.

#### **- Acteurs à risque et risques des acteurs**

La libéralisation politique qui a touché la majeure partie du continent africain au début des années 90 s'est traduite parfois par des démocratisations, mais aussi parfois par des réaménagements des pouvoirs autoritaires en place. Les Etats africains, entre les démocraties en consolidation et les autoritarismes reconsolidés présentent des problématiques de pouvoir différentes. Au milieu, ce sont des régimes politiques hybrides qui sont mis en place, consacrant des formes et espaces de pluralisme politique et social (par exemple banalisation

mais aussi tension électorale). Comment ces nouveaux pouvoirs gèrent-ils les contrepouvoirs, institutionnels et non institutionnels ? comment se fait le management du pluralisme et quelle place et rôle ont la pluralité d'acteurs qui investissent et structurent l'espace public et politique (les partis politiques, mais aussi la société civile, religieux, syndicats, jeunes, femmes...)?

## **Atelier 4 : Gestion des risques professionnels et formalisation de l'activité en Afrique**

**animé par**

**Philippe AUVERGNON** [Philippe.Auvergnon@u-bordeaux4.fr](mailto:Philippe.Auvergnon@u-bordeaux4.fr)

**et Loïc LEROUGE** [loic.lerouge@u-bordeaux4.fr](mailto:loic.lerouge@u-bordeaux4.fr)

### **PERSONNALITÉS INVITÉES :**

**\* Docteur Cissé, secrétaire général de l'Inter-africaine prévention des risques professionnels (IAPRP)**

**\* Ousmane Oumarou Sidibé, Commissaire au développement institutionnel au Mali**

**\* Nanga Silué, Docteur en droit privé, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)**

L'atelier part de l'hypothèse que moins l'activité économique est formalisée plus le risque professionnel n'est pas prévenu, il est géré et réparé de façons minimales bien que diverses. La gestion interne du risque des grandes entreprises participant d'un groupe international est ainsi équivalente à celle rencontrée dans le meilleur des cas dans les pays d'Europe de l'Ouest. On peut toutefois soulever ici la question du risque non plus professionnel mais externe et public que ce même type d'entreprise peut faire courir du fait de sa localisation ou de son insertion physique dans un tissu urbain peu maîtrisé. La gestion du risque professionnel de l'entreprise de taille moyenne produisant pour le marché national concerne le plus souvent un nombre de salariés plus importants que le nombre de salariés embauchés dans les entreprises multinationales. On se situe ici officiellement dans le cadre du « secteur formel » mais on peut faire l'hypothèse d'une gestion déjà très pragmatique et variable dans son intensité des risques professionnels. Enfin, *a priori*, cette gestion apparaît absente des entreprises et activités relevant du secteur « informel ». Elle peut passer par un certain nombre de régulations traditionnelles, mais les dispositifs juridiques de santé et sécurité au travail ne semble pas avoir ici une quelconque influence ou constituer une référence du « ce qui pourrait ou devrait être fait si... ».

Une fois discutée et précisée cette hypothèse générale, on entend d'une part s'interroger, sur la perception et la représentation du risque professionnel en Afrique centrale et de l'ouest, d'autre part sur la manière dont le droit positif saisit dans cette zone les risques professionnels.

La première interrogation souhaite clarifier la part de données culturelles « spécifiques » et celle liée à des comportements « classiques » qui se rencontrent dans d'autres espaces économiques et culturels, notamment en Europe. Ainsi, les travailleurs eux-mêmes se refusent souvent à l'utilisation des équipements de protection individuelle et collective mis à leur disposition. Ils sont formés « sur le tas » et ils ont, dans le même temps, du mal à intégrer dans leur activité des équipements de protection. À cela, il faut ajouter que les équipements sont souvent peu adaptés à l'environnement et au milieu de travail et peuvent même parfois engendrer d'autres risques professionnels, voire d'autres maladies. L'ancienneté et l'expérience aidant, les travailleurs bien qu'ayant conscience du risque, pensent les maîtriser progressivement, voire complètement, tout en s'abstenant finalement de prendre en considération leur protection. Tout cela peut être observé en Afrique comme en Europe. En revanche, on rapporte qu'en cas de survenance d'un accident du travail en Afrique, rarement le chef d'entreprise est mis en cause en raison notamment de la dimension familiale de l'entreprise. L'explication de la survenance d'un accident serait souvent rattachée à la fatalité et/ou à des aspects culturels et religieux, sans analyse objective des faits. L'origine de la survenance de l'accident serait ainsi extérieure à l'entreprise. Le fatalisme de la victime elle-même ou alors celle de l'ensemble de la collectivité de travail, voire même du chef d'entreprise, peut inciter le salarié à ne pas craindre le risque et à ne pas rattacher sa réalisation à l'activité professionnelle. Ces explications fondent aussi de la part de la victime d'un accident du travail un dédouanement de la responsabilité de l'employeur, voire, de la part de ce dernier, un rejet de la faute sur le salarié pour non respect des normes et consignes patronales de sécurité ou pour avoir amené le « trouble » dans l'entreprise.

La seconde interrogation est à la fois de technique et de politique juridique. En toile de fond on retrouve la question de la pertinence non pas d'un droit du travail en Afrique, mais des dispositions actuelles de ce dernier d'une part marqué par une influence aussi ancienne que parfois dépassé du droit français, d'autre part d'une incapacité à se fonder ou à prendre en compte les réalités culturelles et socio-économiques africaines. Ainsi, l'hypothèse de l'inadéquation et de l'obsolescence des systèmes juridiques de protection des risques professionnels devra être vérifiée et devra donner lieu à quelques tentatives d'explication. Celle-ci ne tient pas qu'à des variables culturelles car ce sont aussi les instruments et les institutions juridiques contribuant à la prévention des risques professionnels qui doivent être mis en question. Les instances de contrôles (Inspections du travail, Caisse de sécurité sociale,...), le rôle des services de santé et de médecine du travail, l'existence et le fonctionnement de Comités d'hygiène et de sécurité, devront être discutés en termes aussi bien d'effectivité que d'efficacité. Leur oubli ou leur prise en compte du phénomène majeur constitué par le développement du secteur informel est central dans les objectifs de l'atelier. Il reste qu'on ne pourra certainement pas éviter de confronter les points de vue de ceux pour lesquels « prise en compte ne veut pas dire acceptation » et ceux pour qui le développement durable de l'Afrique passe par l'informalisation des activités économiques et des relations de travail, les conditions d'emploi et notamment les risques professionnels restant une question secondaire.

## **Programme sommaire**

La première journée sera organisée autour des conférences des personnalités invitées et les communications d'intérêt général. La deuxième journée sera consacrée aux ateliers et aux communications thématiques.

Un programme détaillé sera communiqué aux participants dès que les inscriptions au Colloque seront terminées et que nous disposeront des titres des communications (**début septembre 2010**).

## **« Dead line », communications et publication**

Les titres et les résumés des communications des participants seront envoyés avec la fiche d'inscription (**avant le 31 juillet 2010**).

Les textes des communications devront être communiqués **avant le 15 septembre 2010** aux responsables des ateliers et à Simon POMEL (format Word caractère Times, 35 000 signes).

Les auteurs d'articles pour l'ouvrage en préparation sur les Risques en Afrique qui désirent faire une communication sont bienvenus et ne sont pas tenus à fournir à nouveau leur texte.

Les communications qui n'ont pas déjà fait l'objet de textes pour l'ouvrage en préparation seront sélectionnées suivant leur intérêt à l'issue du colloque par les responsables des ateliers et le Comité de Rédaction, pour être publiées dans l'ouvrage sur les Risques en Afrique.

## **Organisation matérielle du Colloque**

Le Colloque est organisé à la MSHA sur le campus de Pessac, Esplanade des Antilles bien desservi par le tram. A l'exception des personnalités invitées, les participants organisent eux-mêmes leur séjour durant le Colloque.

**FICHE D'INSCRIPTION AU COLLOQUE INTERNATIONAL**

**« RISQUES EN AFRIQUE » les 14 et 15 octobre 2010**

**A RENVOYER AVANT LE 31 JUILLET 2010**

**à Simon POMEL : [pomels@free.fr](mailto:pomels@free.fr)**

**et aux animateurs des ateliers (suivant inscription)**

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**FONCTION :**

**ADRESSE :**

**E-MAIL :**

**TÉLÉPHONE FIXE :**

**PORTABLE :**

**TITRE DE LA COMMUNICATION :**

**RÉSUMÉ (à communiquer en même temps que la fiche d'inscription, 10 lignes  
Format Word caractères Times 12) :**

**INSCRIPTION À L'ATELIER :**